

## **Bureau du Comité Directeur**

**Réunion 16 Septembre 2019**

**Présents :** Messieurs GLAVIEUX Marcel, Régis PATTE, Didier BARDET, Jean Marie WARME, Roland GRAIN et Philippe FOURE.

**Excusés :** Messieurs Pascal TRANQUILLE, Pierre LAVALARD.

### **Ordre du jour :**

- **Réunion ANPDF à Marseille :** Association Nationale des Présidents de District de Football
  - Intervention du Président de la LFA, Marc Debarbat : le football amateur «c'est la proximité, la solidarité, la convivialité et le partage ».
  - Intervention Président de la FFF, Noël Le Graët :
    - le district est la base du football amateur.
    - La progression des effectifs féminines (+20%) doit nous inciter à réfléchir pour la maintenir.
    - Le football loisirs doit nous permettre de lutter contre la baisse des effectifs adultes
    - La formation reste une priorité ; une aide aux bons de formation va être apportée
    - La mutualisation ne se fera pas au détriment des districts
  
- **Réunion secteur ANPDF à Amiens 18 et 19 octobre :**
  - Sont concernés la Ligue Hauts de France, la Ligue de Paris et la Ligue du Centre.
  
- **Demande d'Entente de l'ES LICOURT avec AAE CHAULNES 3 en Seniors D6 :**
  - Accord favorable, toutefois le championnat ayant débuté, cette équipe n'aura pas vocation à accéder.
  
- **Préparation AG :**

### **Etude des vœux :**

#### **1 : AS MENCHECOURT ABBEVILLE :**

Il s'agit d'une suite de questions.

- Concernant les féminines, une réunion a eu lieu au sein du District le 09/09/19 pour évoquer les orientations et différentes formes de pratiques des féminines jeunes et seniors, le club était absent excusé sans question particulière.

- Pour ce qui est de la parole donnée aux dirigeants lors des différentes réunions du District, il est regrettable que le président du club ne soit pas intervenu lors de la RG Jeunes à Ailly Sur Somme et que le club ait été absent lors de la réunion du Ponthieu. La parole est systématiquement donnée à celui qui le demande.
- Pour les licences, cela n'est pas de la compétence du District même si les élus remontent les informations transmises par les clubs.
- Concernant les bons de formation, il s'agit d'une aide (via le FAFA) à l'ensemble des clubs pour diminuer les coûts de formation et ses orientations sont données par la FFF.
- A propos du règlement sur les arrêtés municipaux votés en AG de la LFHF, l'application sera faite en District puisque les Règlements Généraux de la LFHF sont applicables à l'ensemble de ses districts sauf disposition particulières. L'article 14 du règlement des Championnats Seniors du DSF est assez explicite à ce niveau et a été validé par les clubs lors de l'AG du DSF du 29/06/18.

## **2 : CSA DOULLENS :**

Pour le futsal féminin, un championnat hivernal a été mis en place depuis quelques années mais le manque de salle mis à disposition est un frein aussi bien au niveau des garçons que des féminines.

Le développement de la pratique jeunes se heurte au même problème mais également du peu de sollicitation et d'engouement des clubs.

Le constat du manque d'équipes en seniors masculins est criant, et malgré diverses demandes, aucun investissement des dirigeants des clubs futsal pour intégrer la Commission idoine afin de faire évoluer cette pratique.

## **3 : AMIENS DZFC :**

Pour le nombre de remplaçants en seniors, il s'agit d'un point réglementaire fédéral que les instances régionales et départementales doivent suivre.

## **4 : FC LE PLESSIER : hors délais.**

## **5 : AS MAISNIERES :**

A/ Réforme de l'article 12 : le point avait déjà été étudié par Mr Fouré qui va proposer une évolution significative lors de l'AG pour les clubs évoluant en D3 et D4.

B/ Pour le Statut arbitrage : Il s'agit d'une réglementation fédérale qui ne peut être soumis à dérogation tel que proposé.

***Prochaine réunion sur convocation.***

**Le Président :** Marcel GLAVIEUX

**Le Secrétaire Général :** Didier BARDET